

République Française
Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

PETR DE LA BANDE RHENANE NORD

DELIBERATION DU BUREAU N°2024-34 SEANCE DU 13 MARS 2024

Approbation du procès-verbal de la réunion du Bureau du 22 février 2024

L'an deux mille vingt quatre, le treize mars à dix sept heures trente, le Bureau du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural de la Bande Rhénane Nord s'est réuni à Drusenheim sous la présidence de Monsieur Denis HOMMEL

Membres présents :

Hubert HOFFMANN, Denis HOMMEL, Christiane HUSSON, Jacky KELLER, Raymond RIEDINGER, Serge SCHAEFFER, Jean-Louis SITTE et Pascal STOLTZ Vice-présidents et Bernard HENTSCH, Assesseur

Membres excusés : Michel LORENTZ et Camille SCHEYDECKER

Autre personne présente :

PETR : Sylvie GREGORUTTI, Directrice

Le procès-verbal de la réunion du Bureau du 22 février 2024 a été transmis aux membres du Bureau préalablement à la séance. Cette séance a permis notamment de présenter la trame du projet d'aménagement stratégique (PAS) en présence des représentants des bureaux d'études en charge de la révision du SCoT.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal peut être adopté.

Décision

Le Bureau, sur proposition du Président, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ADOPTÉ** procès-verbal de la réunion du Bureau du 22 février 2024 joint en annexe.

Le Secrétaire de séance Serge SCHAEFFER		Le Président Denis HOMMEL		
--	---	----------------------------------	--	---

Annexe : Procès-verbal de la réunion du Bureau du 22/02/2024